

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 361

Artikel: Tribune libre : assurance-vieillesse et survivants

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dissimulées dans les taillis offraient le maximum de propreté et de confort: on avait à sa disposition des cabinets de toilette clos par des murs de serpillières et munis chacun d'une cuvette posée sur un trépied; ce pourrait-on désirer de plus!

Les campeuses étaient divisées en 7 groupes portant chacun le nom d'un cours d'eau et pour une fois le Rhône, le Rhin, le Limmat, l'Aar, l'Inn, la Reuss et le Tessin voisinaient de bien près et mêlaient leurs eaux en flot d'harmonies qui ne s'est jamais démenti. Les tentes de chaque groupe étaient plantées en un demi-cercle au centre duquel se trouvait la salle à manger « de plein air »; chaque groupe était dirigé par un chef de camp assisté d'un second et d'un quartier-maître qui régnait, quelquefois avec succès, sur ses foyers protégés pourtant par une bâche contre les quelques rares averse indiscrettes.

L'organisation d'un camp aussi nombreux représente un travail patient, qui a duré plusieurs années: il fallait former des chefs de camps, des quartiers-maîtres compétents et ce labeur dévoué et persévérant a été accompli par les chefs de camping de la Fédération des Eclairées suisses, M^{lles} Irène Cuenod, de Genève, et Rose Nef, de St-Gall. Un visiteur de marque, le docteur Rollier, de Leyzin, a vivement apprécié l'organisation, l'ordre, la propreté du camp; l'infirmerie a aussi rencontré son approbation; n'est-ce pas un précieux encouragement pour nos chefs suisses du camping? Le Dr. Rollier a même annoncé qu'il désirait faciliter la création à Leyzin de groupements d'Eclairées parmi les fillettes malades. La chose existe déjà pour les garçons et les aide à supporter avec plus de patience leur réclusion et leurs maux.

A côté du travail de camp, des feux de camp, des groupes de travail technique, des causeries faites par des commissaires des différents cantons, en allemand et en français, ont occupé la journée des campeuses; ces entretiens ont donné lieu à des discussions pleines d'entrain sur la psychologie de la fillette, le devoir des chefs, la Loi et la Promesse de l'Eclairée, le mélange des classes, la question sociale, la S. d. N., le désarmement, etc. Dans cette ruche bourdonnante à laquelle s'étaient jointes quelques chefs éclairées étrangères, des liens d'amitiés précieuses se sont noués entre les campeuses du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest. C'est dans cette atmosphère de cordialité et d'affection que deux petits chefs bâlois ont remis, pendant un feu de camp, un témoignage de reconnaissance à la Commissaire nationale, M^{lle} Yvonne Achard. Celle-ci a



Cliché Berna

Au camp d'Areuse

consacré le meilleur de ses forces à notre Fédération depuis dix ans et M^{lle} Jeanne Paschoud, commissaire cantonale vaudoise, a su lui dire la gratitude de petites et grandes avec la conviction que donne une longue collaboration.

Espérons de tout cœur que ces journées lumineuses auront contribué à élargir l'horizon de chacune, et que le mot d'ordre du camp « solidarité » sera vécu pour le bien de notre pays et des autres nations.

K. J.

Un résultat antiféministe de la crise politique anglaise

Miss Margaret Bondfield démissionne du Ministère du Travail

« Cette semaine de crise politique et la reconstitution du Cabinet a, à notre très grand regret, été son portefeuille à notre première et unique femme ministre, membre du Cabinet, l'Honorable Margaret Bondfield.

En sa qualité de Ministre du Travail, poste auquel elle fut nommée en juin 1929, quand le Labour Party prit le gouvernement, jusqu'à ces jours derniers, elle s'est trouvée en face d'une dépression économique sans parallèle dans l'histoire du pays. Elle a lutté vaillamment pour cette tâche herculéenne, bien que les conditions dans lesquelles était posé ce problème en aient rendu la solution impossible, et elle s'est montrée un membre du Gouvernement, avec lequel compter, aussi bien qu'une pionnière sans crainte de la longue lignée de femmes capables que nous espérons bien voir lui succéder dans les Gouvernements futurs.

La présence d'une femme Ministre dans le précédent Gouvernement a toujours été une grande joie pour nous, et nous ne pouvons assez déplorer qu'aucune femme ne fasse partie du nouveau Cabinet d'Union nationale. Puisque les femmes ont conquis leur égalité politique avec les hommes, et se sont distinguées au Parlement, pourquoi leur est-il dénié de prendre leur part dans la direction de leur pays en ces temps si troublés? »

(The Vote.)

TRIBUNE LIBRE

Assurance-vieillesse et survivants

La chroniqueuse parlementaire du *Mouvement Féministe* prend vivement à partie les auteurs du referendum sur la loi assurance-vieillesse et survivants! On peut s'étonner que dans ce journal, où si souvent revient le mot *démocratie*, on blâme les citoyens qui font usage d'un droit populaire inscrit dans la Constitution.

La loi Schulthess a été votée par 163 députés au Conseil national et par 30 conseillers aux Etats; c'est donc, avec les 19 opposants, 212 députés qui se sont prononcés; 212 électeurs sur 1,104,113 électeurs inscrits. Il paraît naturel que les autres électeurs, au nombre de 1,103,871, qui n'ont pas été consultés, puissent manifester par un *oui* ou par un *non* leur opinion sur le projet de loi. Je ne parle pas des femmes, qui sont encore plus nombreuses, et qui auraient bien aussi leur mot à dire dans cette importante question.

Pourquoi vouloir que les référendaires soient de mauvais citoyens, sans cœur et sans honneur? Leur honneur n'a rien à voir avec l'assurance-vieillesse et survivants. Lorsque le peuple, — pardon! lorsque les électeurs, il y a six ans, se prononcèrent pour la modification constitutionnelle donnant au Conseil fédéral le droit de légiférer sur l'assurance-vieillesse et survivants, il n'était pas question d'un projet de loi aussi étatiste que celui qui nous est préparé, lequel fait un pas de géant vers le socialisme d'Etat, est plein de dangers et ne remplit pas son but. En offrant une rente de 200 fr. aux vieillards en général, de 600 fr. aux nécessiteux, elle consacre bel et bien cette assistance dont on ne veut pas. Pour présenter une critique sérieuse de la loi, il faudrait l'avoir sous les yeux, et je ne l'ai pas; en tant que femme, je ne la recevrai pas lors de la votation fédérale. J'en sais cependant assez pour affirmer que son principe est mauvais, qu'elle contient des dispositions dangereuses, d'autres déplaisantes, qu'elle impose à nos industries déjà bien malades des charges qui aggraveront le malaise général; elle spéculé sur la négligence des assurés et ouvre la porte à toutes les surenchères électorales et démagogiques.

Les femmes, qui ont le cœur tendre et compatissant, sont en général partisans des assurances sociales. C'est que personne ne leur en a jamais expliqué les dangers; on ne leur a peint que les beaux côtés de la loi. Dans nos réunions féminines et féministes, on n'entend que les partisans de ces projets étatistes que Berne nous prépare trop généreusement; je n'y ai jamais entendu l'autre son de cloche. Mieux renseignées, les femmes changeraient certainement d'avis. Je sais beaucoup d'entre elles qui ont suivi les discussions aux Chambres, dans nos journaux, et qui, tout en étant entièrement acquiescées à l'aide à la vieillesse indigente, sont persuadées que la formule helvétique est mauvaise et dangereuse. Nous sommes donc doublement navrées; navrées des dangers de la législation qu'on va nous imposer, navrées de ne pouvoir ni signer le referendum, ni plus tard nous prononcer lors de la votation fédérale définitive.

Il faudrait tout de même que nous servent

1 Numéro du 11 juillet 1931.

les leçons d'autrui, les expériences désastreuses faites par les assurances sociales en Allemagne, qui ont grandement contribué à la crise actuelle, et en France, où la loi bâclée l'an passé par les Chambres n'est acceptée ni par les patrons ni par les ouvriers, ce qui fait que la loi n'est pas ou fort mal appliquée, qu'elle mécontente tout le monde... sauf les fonctionnaires chargés de l'appliquer.

Voilà, me semble-t-il, un son de cloche que le *Mouvement Féministe* devait faire entendre.

S. BONARD.

* * *

Nous traduisons ci-après, d'après notre confrère, le Schw. Frauenblatt, un appel des femmes de l'Emmenthal en faveur de la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants, appelé publié par le journal le *Unter-Emmenthaler*, et qui montre de façon intéressante comment la discussion pour ou contre la loi, pour ou contre le referendum, ouvre les yeux de plus d'une femme sur la nécessité du suffrage féminin. (Réd.)

« ... Ce serait un crime contre les pauvres et les malheureux en ces temps difficiles: aussi voudrions-nous de tout notre cœur soutenir la loi d'assurance... Devant Dieu, il n'est vraiment pas juste que l'on ne nous demande pas notre avis, à nous femmes, pour une question d'une telle importance pour nous, et cela seulement parce que nous portons des robes au lieu de pantalons, et que nous ne puissions pas ainsi déposer dans l'urne un *oui* qui viendrait du plus profond de notre cœur. Ou bien est-ce que la robe d'une femme la rend aveugle à toutes les misères? et est-ce que les femmes se rendent moins compte que les hommes de la misère des vieux jours? Devrions-nous encore poser cette question en plein XX^e siècle, dans notre patrie suisse? Femmes de l'Emmenthal, nous pouvons cependant faire quelque chose: si nos maris et nos fils et nos frères, restent indifférents et ne savent pas comment voter en cette matière, alors déclarons-leur que, s'ils signent ce referendum, nous ne les saluerons plus! ... »

Le XIII^e Cour de vacances suffragiste (Morat, 13-18 juillet 1931)

Du 13 au 18 juillet écoulé s'est tenu à Morat le 13^{me} Cour de vacances suffragiste. Des femmes de toutes les parties du pays (sauf de la Suisse orientale) y prirent part. La Suisse romande, contrairement à son habitude, y fut bien représentée, et si la ville de Morat, aux remparts moyennâgeux si bien conservés, accueillit notre cour et ses participantes avec une réserve marquée, bien que courtoise, elle finit cependant par s'y intéresser.

Chaque matinée commença par des exercices de présidence, des conférences de discussion sur des sujets économiques et sociaux tels que: *La mère et l'enfant; L'école unique; La rationalisation de l'agriculture; La psychologie de la vendeuse; L'activité de l'Association des ménagères de Bienne* (y compris la fameuse guerre du lait); *Les tribunaux pour enfants*, etc., etc. Pour couper ces exercices et pour donner au cours un caractère à la fois plus sérieux et plus attrayant, de même que pour intéresser les habitants de l'endroit, nous entendimes chaque jour une conférence d'une personnalité compétente.

La série de ces conférences débuta par M. le prof. Friedli (Berne) sur le sujet: *L'assurance-vieillesse et survivants et les femmes*. Loi actuelle-



Cliché Berna

Au camp d'Areuse

logée et nourrie chez les parents de ses élèves et monte en grade jusqu'à enseigner dans une classe de grands garçons qu'elle mène à la baguette. Tour à tour enseignante et étudiant, Lucy mit neuf ans à rassembler l'argent nécessaire à son entrée à l'Université d'Oberlin College, la seule Université condescendant à admettre comme étudiants des femmes et des nègres. Elle n'a pas toujours en poche l'argent nécessaire pour faire un vrai repas, aussi cherche-t-elle des leçons à donner deux heures par jour et elle s'engage comme aide de cuisine au restaurant des étudiants, *Ladies Boarding Hall*. Tout en essayant les assiettes, elle apprend par cœur les tragiques grecs, son livre placé sur un rayon, à hauteur de ses yeux. Elle vient en aide aux étudiantes désargentées et aux nègres, raffolant leurs vêtements. Elle est très populaire. Ses professeurs l'aiment beaucoup, mais craignent un peu ses idées subversives. Ne s'est-elle pas révoltée contre la coutume respectable, qui autorisait les étudiants en rhétorique à discuter et discourir et condamnait les étudiantes à l'humilité et au silence? Ne prétend-elle pas que les recommandations de Saint-Paul aux femmes ont été mal traduites et que le texte de la Bible est nettement favorable à l'égalité des femmes et des hommes? N'a-t-elle pas fondé et ne dirige-t-elle pas un club de discussion uniquement composé d'étudiantes en mal de bavardage?

En 1847, la première femme de Massachusetts ayant jamais obtenu un grade uni-

versitaire, Lucy s'en revint à la ferme paternelle pour seconder sa mère. On sait qu'elle parle bien et on lui demande de faire des conférences. Son premier discours en public avait pour sujet les droits de la femme; puis la Ligue antiesclavagiste l'engage pour des séries de causeries sur le sujet brûlant de la libération des esclaves, et Lucy risque plusieurs fois sa vie dans des meetings où se déroulent des scènes d'extrême violence. Elle est injuriée, couverte de boue, enfumée, inondée en plein hiver de grands jets d'eau glacée, lapidée et finalement expulsée de la communauté religieuse à laquelle se rattachait la famille Stone.

Il n'existait alors aucune Association suffragiste pour encadrer et secourir la vaillante petite conférencière. Personne ne lui venait en aide moralement ou financièrement. Au hasard de l'étape, elle logeait et mangeait où on voulait bien l'héberger à prix modique, dans des mansardes, dans des souterrains, dans la chambre inconfortable des filles de la maison. Elle calligraphiait de petites affiches, les placardait elle-même au coin des rues en utilisant un caillou en guise de marteau, et se défendait comme elle pouvait contre les gamins qui la houspillaient. Au début, elle ne réclamait pas des prix d'entrée à ses conférences, mais un jour d'hiver qu'elle était en train de geler, n'ayant pas de manteau chaud et pas l'argent pour s'en procurer un, elle décida de faire dorénavant payer une entrée.

(A suivre.)

JEANNE VUILLIOMENET.

POÈMES

Chanson

Le cœur est un marais
Qu'emplit une eau tranquille.
Le cœur est un marais
Où le ciel se mirait.

Mais un jour des passants
Venus du fond des villes,
Mais un jour des passants
Qui vont, tout flétriissant,

Voient au joli soleil
L'eau dormir calme et fraîche
Et le joli soleil
Veiller sur son sommeil.

L'un ramasse un caillou,
Et nul ne l'empêche,
L'un ramasse un caillou.
Mon Dieu! c'était un fou!

Au cœur tremblant de l'eau
Il a lancé la pierre;
Le cœur tremblant de l'eau
Répond par un sanglot.

De l'inconnu du fond
Tout le pauvre mystère,
De l'inconnu du fond
Remonte en plis profonds.

Le marais est troublé,
Jusques à l'autre rive.
Le marais est troublé,
Le soleil en allé.

Les reflets ont péri,
Le deuil secret s'avive.
Les reflets ont péri,
Et les hommes ont ri.

Les Mains

D'augustes mains, des mains royales,
Lasses de gloire et de joyaux,
Dans l'hermine et l'or des manteaux,
Disparaissent longues et pâles.

Main qui se donne et se dérobe,
Main de femme aux ongles polis,
Sur l'écrin qui lui font les plis
Soyeux et légers d'une robe.

Mains d'hommes transformant la terre,
Mains fortes ayant travaillé,
Mains lourdes de labeur payé,
Toutes, toutes on les enterre.

Main perfide, tendre, cruelle,
Fière, déconcertante main.
La main, instrument surhumain
Qui bénit, brise, implore, appelle.

Les mains maigres dont l'anneau tombe,
Les mains tristes au front crispées,
Et les lèches, inoccupées,
Toutes descendent dans la tombe,

Les mains pauvres, les mains loyales,
Les faibles, les viriles mains,
Toutes elles seront demain
Les choses mortes, glaciales.

COMTESSE R. DE DAMPIERRE.

(Extrait du volume *Amor Roma*, qui vient de sortir de presse chez E. Figuière, éditeur, Paris.)